

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maison d'Accueil Spécialisée « Le Nid cerdan » : l'ARS demande à l'UGECAM de suspendre sa décision

La Maison d'Accueil Spécialisée « Le Nid cerdan », située à Saillagouse sur le plateau Cerdan (66), doit faire l'objet d'une opération d'investissement afin d'adapter les locaux aux besoins des personnes en situation de handicap accueillies. Ces locaux sont en effet actuellement et pour partie constitués de bâtiments modulaires industriels.

A cette occasion, l'UGECAM, organisme gestionnaire de cet établissement, souhaite, compte tenu des difficultés de recrutements rencontrées sur des compétences nécessaires à une prise en charge de qualité de ses 45 résidents, déplacer la MAS dans la plaine plus en proximité de la ville de Perpignan.

Ce choix vient modifier l'organisation sanitaire et médico-sociale du plateau Cerdan et bousculer les équilibres économiques fragiles construits en concertation avec les acteurs locaux.

Dans ce cadre et en accord avec la ministre des solidarités et de la santé et la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, l'Agence régionale de santé (ARS) a demandé à l'UGECAM de surseoir à cette décision. Elle souhaite mener une étude, avec l'appui de personnalités qualifiées, afin d'évaluer la qualité de la réponse actuelle et la pertinence des projets de reconstruction de cet établissement sur le même site ou sur autre site des Pyrénées-Orientales.

L'ARS souhaite par ailleurs évaluer les impacts sur le territoire du plateau Cerdan d'une reconstruction délocalisée, notamment pour son écosystème sanitaire et médico-social. Ce travail se fera en concertation avec tous les acteurs potentiellement concernés afin que les décisions soient prises de manière éclairée et dans le cadre d'une vision de territoire partagée.

Le directeur général de l'ARS reviendra sur le plateau Cerdan au plus tard début mai pour rencontrer les élus, les professionnels et les familles et lancer la démarche proposée qui devra aboutir à l'été.